

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = Obstetrica : la revue spécialisée des sages-femmes**

Band (Jahr): **121 (2023)**

Heft 11

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chère lectrice, cher lecteur

«Dans les listes Top 5, les sociétés de discipline médicale publient les traitements qui n'apportent aucune valeur ajoutée concrète aux patient-e-s. Leur objectif prioritaire est d'améliorer la qualité des différents traitements.»



Dr Lars Clarfeld,
directeur de *smarter medicine* et secrétaire
général de la Société Suisse de Médecine
Interne Générale.

Quand notre ministre de la santé Alain Berset s'est adressé à la presse le 26 septembre et a annoncé une hausse des primes d'assurance-maladie de près de 9% pour 2024, une onde de choc a traversé la Suisse. Cette augmentation est particulièrement douloureuse pour les personnes qui doivent déjà réfléchir à deux fois avant de dépenser un franc. Il faut trouver une solution, comme le réclament haut et fort de nombreuses personnalités politiques. Des mesures pragmatiques sont nécessaires. Et il y en a. Connaissez-vous *smarter medicine*? Depuis 2014, cette organisation d'utilité publique s'efforce de réduire la surmédicalisation et les soins inappropriés dans le système de santé suisse¹. Au fil des ans, un réseau d'une cinquantaine d'organisations s'est constitué autour de la devise: «Parfois, moins, c'est plus». Dans les listes Top 5, les sociétés de discipline médicale publient à intervalles réguliers les traitements qui n'apportent aucune valeur ajoutée concrète aux patient-e-s. Leur objectif prioritaire est d'améliorer la qualité des différents traitements.

Dans ce numéro, Anne Steiner, responsable qualité à la Fédération suisse des sages-femmes, s'exprime sur le thème «Qualité et guidelines». Sous sa direction, une équipe de sages-femmes a élaboré une liste Top 5 avec cinq recommandations spécialisées importantes sur les thèmes des sages-femmes et de l'obstétrique². Celles-ci doivent contribuer à améliorer la qualité et à réduire les traitements inutiles. Il faut par exemple attendre au moins une minute avant de couper le cordon d'un nouveau-né. Des études montrent qu'un clampage retardé a un effet positif sur le taux d'hémoglobine de l'enfant et sur ses réserves en fer. Depuis la création de «*smarter medicine*», de nombreuses listes Top 5 des domaines médicaux les plus divers ont été publiées. Ainsi, «*smarter medicine*» apporte une contribution importante à l'amélioration de la qualité du système de santé et à la réduction des coûts à long terme. L'expérience a toutefois montré qu'en plus de l'établissement des listes Top 5, des activités d'accompagnement supplémentaires sont nécessaires pour éviter la surmédicalisation et les soins inappropriés. Il y a encore beaucoup à faire, mettons-nous au travail ensemble!

Cordialement,

Lars Clarfeld

¹ www.smartermedicine.ch

² Voir aussi Stocker Kalberer, B. et al. (2023). Pourquoi appliquer *smarter medicine* à l'obstétrique? *Obstetrica*; 4. <https://obstetrica.hebamme.ch>

